FEE TRANSITION MODÉRÉ

FEE Transition Modéré est un fonds nourricier du fonds Federal Transition Modéré.
Son objectif de gestion est identique à celui de son maître : obtenir, sur la période de placement recommandée une performance supérieure à celle de son indicateur de référence à travers la gestion dynamique d'un portefeuille investi en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (FIA respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier: 30% maximum de l'actif). La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du maître en raison de ses propres frais.

Caractéristiques du fonds

Date de création	**29/12/2000**	**Code ISIN**	**QS0009054501**
Valeur liquidative (€)	**32,94**	**Gérant principal**	**LE POGAM Vincent (depuis 02/2020)**
Actif net de la part (€)	**73 157 223,15**	**Gérant secondaire**	**SERANDOUR Sylvain (depuis 02/2020)**
Actif net du fonds (€)	**85 137 651,34**		
Indice de référence	**25% Stoxx Europe 600 NR + 75% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 3-5 Y TR**		

Conjoncture et marchés

L'économie américaine continue de faire preuve de résistance, même si quelques signaux suggèrent une légère modération de la demande interne. Les surprises haussières enregistrées sur l'activité et l'inflation depuis le début de l'année ne semblent toutefois pas inquiéter Jérôme Powell, qui tend à les relativiser.
L'activité en Zone euro commence à montrer des signes timides de reprise. En mars, les indicateurs de confiance témoignent d'une stabilisation, qui masque toutefois une importante hétérogénéité. L'activité apparait morose en Allemagne et en France, contrastant avec le reste de la Zone euro.
L'économie chinoise montre des signes de stabilisation en ce début d'année, alors que les données d'activité se sont révélées supérieures aux attentes.

Le mois a été particulièrement agité sur les marchés obligataires, marqués par les réunions de nombreuses banques centrales. Parmi ces dernières, la Réserve fédérale, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne ont, à divers degrés, confirmé leurs biais accommodants et préparé le terrain à une baisse prochaine des taux, vraisemblablement à la mi- année. Cela a permis aux taux long terme de se stabiliser dans un contexte de forte volatilité.

Les indices actions ont enregistré un nouveau mois de progression et voguent de record en record. La perspective d'une baisse prochaine des taux satisfait toujours autant les investisseurs et permet ainsi au CAC 40 de clôturer le mois au-dessus de 8 200 points. Aux Etats-Unis, les indices actions affichent des performances exceptionnelles, avec une hausse de 10% depuis le début de l'année. Si les niveaux de valorisation du S&P 500 demeurent élevés relativement à la moyenne historique, sa progression semble plus équilibrée. En effet, la contribution des « sept magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Microsoft, Meta, Nvidia et Tesla) ne constituent plus l'unique source de performance de l'indice.

Les prochaines semaines seront décisives pour la trajectoire des banques centrales. La probabilité la plus forte reste une baisse des taux directeurs, en Zone Euro et aux Etats-Unis, dès le mois de juin. Cependant, de nombreuses incertitudes demeurent sur le front de l'inflation (hausse des matières premières) et sur celui de la croissance (résilience des Etats-Unis). Une chose est sûre, les décisions des banquiers centraux seront fondamentales pour l'évolution des marchés financiers…
En trame de fond, les nombreux risques géopolitiques continuent de susciter la nervosité des investisseurs, comme en témoigne d'ailleurs la hausse sur le mois des prix de l'or et du pétrole.

Performances au 31/03/2024

		1 mois	Depuis Début d'année	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Perf. Cumulées	*Fonds*	1,32%	1,23%	4,37%	-2,92%	2,43%	3,78%
	Indice	1,49%	1,46%	6,75%	0,87%	7,58%	16,00%

Performance annuelle

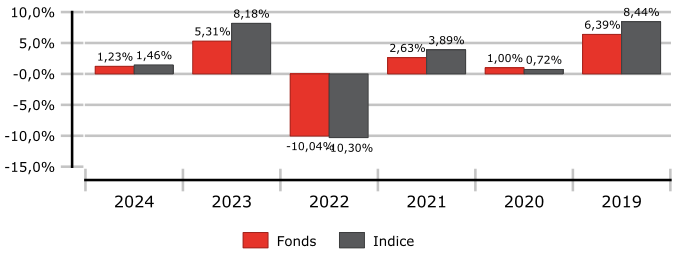

Evolution du fonds vs indice (base 100)

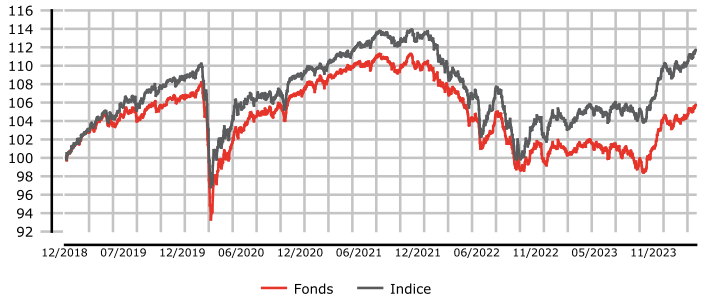

Indicateurs au 31/03/2024

Indicateurs de gestion	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité annualisée du fonds	4,37%	4,09%	5,54%	4,76%
Volatilité annualisée de l'indice	4,18%	4,76%	5,53%	4,93%
Ratio d'information	-3,43	-0,90	-0,61	-0,74
Ratio de Sharpe du fonds	0,15	-0,55	-0,02	0,04
Tracking Error annualisée	0,70%	1,40%	1,63%	1,51%
Perte maximale du fonds	3,49%	11,54%	13,74%	13,74%
Alpha	-2,44%	-1,21%	-0,91%	-0,98%
Bêta	1,03	0,83	0,96	0,92
Corrélation	98,77%	96,17%	95,64%	95,22%

Source des données relatives aux indices de référence : Six Financial Information.
Pour plus d'informations concernant les indicateurs de risques, merci de vous référer au lexique disponible sur notre site internet www.federal-finance-gestion.fr

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FEE TRANSITION MODÉRÉ

Répartitions

Repartition style de gestion (OPC Action en % valorisation)

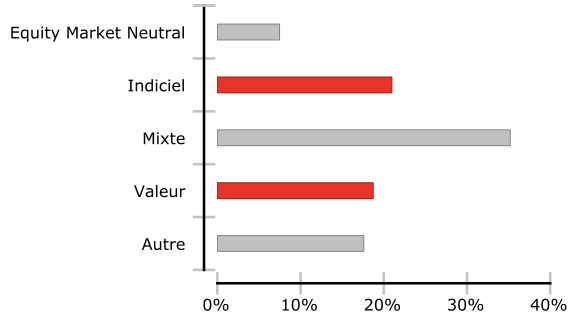

Repartition style de gestion (OPC Obligataire en % valorisation)

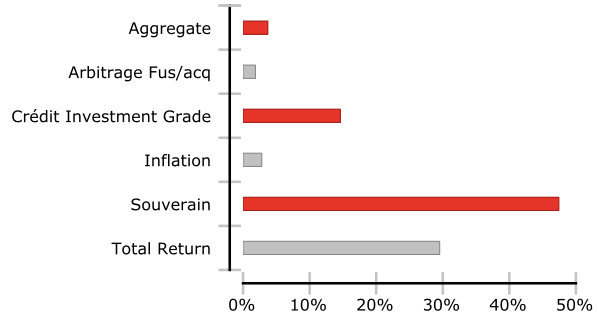

Portefeuille

Principales opérations du 01/03 au 31/03/2024

Achat	Vente

Principales lignes en portefeuille (% exposition)

OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5	18,82%
FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG I	17,12%
EURO SCHATZ JUIN 24	10,52%
Federal Support Monetaire ESG part SI	6,75%
OSTRUM SRI EURO BONDS 5-7	4,60%
Nombre de lignes en portefeuille	**138**

Contribution à la performance

Meilleures contributions mensuelles

FEDERAL EURO AGGREGATE 3-5 ESG I	0,14%
OSTRUM SRI EURO BONDS 3-5	0,12%
METROPOLE Selection E	0,08%
Exane Equity Select Europe T - EUR Acc	0,08%
ALM Actions Europe ISR	0,08%

Moins bonnes contributions mensuelles

DJ EURO STOXX 50 JUIN 24	-0,06%
EURO BUND JUIN 24	-0,01%
PUT EURO STOXX 50 4650,00 JUIN 24	-0,01%
V/EUR/JPY/20240402 ICAT0001TPYA_JPY	-0,01%
DJ EURO STOXX 50 MARS 24	-0,01%

Pour les fonds nourriciers : les graphiques de répartition, les principales opérations et la composition du portefeuille concernent le fonds Maître.

Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé d'investissement. Préalablement à toute décision d'investissement, tout souscripteur doit prendre connaissance du prospectus disponible sur le site de Federal Finance Gestion (www.federal-finance-gestion.fr) ou sur simple demande et déterminer lui-même ou avec le concours de ses conseillers l'adéquation de son investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui lui sont applicables. A la demande de l'investisseur, Federal Finance Gestion est en mesure de lui fournir des informations détaillées sur la rémunération allouée au distributeur du fonds qu'il a souscrit.

Classification	**Mixte**	**Eligibilité PEA**	**Non**
Profil risque AMF	1 **2** 3 4 5 6 7	**Eligibilité Assurance vie**	**Non**
Zone d'investissement	**Europe**	**Eligibilité compte titre ordinaire**	**Non**
		Eligible au PEA/PME	**Non**
Nature juridique	**Fonds Commun de Placement Entreprise**	**Droits d'entrée maximum**	**2,00%**
		Droits de sortie	**0,00%**
Durée de placement conseillée	**2 ans**	**Frais de gestion réels**	**0,30%**
Fonds nourricier	**Oui**		
Souscription	**J-1 à 23h59 - Règlement livraison J+3**	**Commission de surperformance**	**0,00%**

FEE Transition Modéré

mars 2024

Philosophie ESG du fonds

Le fonds nourricier, FEE Transition Modéré, bénéficie de l'approche ESG de son fonds maître : Federal Transition Modéré. Ce fonds a vocation à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans sa gestion. Le critère ESG pris en considération est la bonne intégration des pratiques ESG au sein des fonds sous-jacents. Ainsi 90% des fonds sélectionnés doit bénéficier du label ISR.

Principales positions

Instruments	Emetteurs	% actif	Labels
Federal Transition Modéré ES	FEDERAL FINANCE GESTION SADIR	99,20%	Label ISR

Composition du fonds par classe d'actifs

Type d'instrument	% de l'actif
OPC diversifiés	99,2
Trésorerie	0,8

Taux de fonds avec label ISR

99.20%

Le commentaire de l'équipe ESG Federal Finance

Comment le changement climatique exacerbe les allergies

Les pathologies allergiques respiratoires, comme les rhinites saisonnières et l'asthme, ont presque doublé en 20 ans dans les pays industrialisés. Une personne sur quatre est atteinte par des allergies saisonnières et le changement climatique n'y est pas étranger. Avec la hausse des températures, davantage de pollens sont libérés et ils sont plus allergisants. L'OMS classe les allergies respiratoires au 4ème rang des maladies chroniques et prévoit qu'une personne sur deux sera affectée à l'horizon 2050.

Plus de pollens : la présence accrue de CO2 dans l'atmosphère dope la production de pollens puisque ces molécules sont nécessaires à la photosynthèse des végétaux, ce qui facilite leurs reproductions. Une équipe de chercheurs a déjà constaté que les concentrations de CO2 étaient responsables d'une hausse de la production de pollen de 131% par rapport à la période préindustrielle. Si le taux dans l'atmosphère atteint les niveaux projetés jusqu'à 2100, la production devrait atteindre 320%.

Plus irritants : la dégradation de la qualité de l'air est également l'effet de la croissance de polluants chimiques rejetés, notamment, dans les villes. Ces composants interagissent avec les grains de pollen et déforment leurs parois. Leurs déformations et leurs tailles facilitent la pénétration dans le système respiratoire. Par ailleurs, la pollution atmosphérique joue un rôle d'irritant sur les voies respiratoires, ce qui fragilise les muqueuses et exacerbe les symptômes.

Plus longtemps : l'allongement des saisons des pollens, marqué par un rétrécissement de la période de froid et un étalement des chaleurs avec des pics caniculaires, sera visible à la fin du siècle. Selon Nature, d'ici 2100, cette période pourrait commencer jusqu'à 40 jours plus tôt et se terminer 19 jours plus tard, entraînant une augmentation de 40% de la production de pollen.